Prévoir son pâturage de printemps pour anticiper l'année en prenant en compte les variabilités climatiques

Valoriser les prairies naturelles par le pâturage pour augmenter la résilience de sa ferme dans un contexte d'aléa climatique.

PUBLIC CIBLE

Éleveurs et éleveuses dans le Rhône et les territoires limitrophes.
L'information sera diffusée auprès des éleveur.euse.s participant localement au projet de Paiement pour Services
Environnementaux et engagés dans des MAEC via les collectivités territoriales partenaires.

OBJECTIFS

Identifier une problématique liée au pâturage à améliorer sur sa ferme : période(s) concernée(s)/besoins alimentaires à couvrir/parcelle(s) concernée(s)
Analyser les forces et faiblesses de la ferme face à cette problématique et déterminer des leviers techniques et leur mise en oeuvre concrète pour les saisons suivantes, en prenant en compte les évolutions météo potentielles.
Analyser la mise en oeuvre des évolutions mises en oeuvre pendant la saison de pâturage 2026.

ENJEUX

Valoriser les prairies naturelles par le pâturage pour augmenter la résilience de sa ferme dans un contexte d'aléa climatique.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

Module 1 :
- Temps de réflexion individuel pour identifier la problématique que chacun veut adresser
- Echange avec le groupe pour affiner les réflexions individuelles et partager les situations
- Identification des pratiques de pâturage déjà mises en oeuvre en amont du jour 1 de formation :
- Programmer la suite de la saison en identifiant plusieurs scenarii prenant en compte les évolutions climatiques possibles.
- Identifier les leviers techniques proposés par les éleveur·euses et les traduire en processus biologiques.

Module 2 :
- Visite de terrain pour observer les pratiques identifiées précédemment chez l'éleveur accueillant
- Travail en sous-groupe :

Module 3 :
- Tour de table et partage des retours d'experience sur la saison de pâturage 2026.
- Comparaison entre les pratiques de pâturage envisagées en Jour1 et les pratiques mises en oeuvre.
- Identification des leviers mis en oeuvre, partage.
- Appropriation : ces leviers seraient-ils applicables sur ma ferme ?

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADDEAR Rhône

DURÉE : 2 jour(s)
DATE LIMITE : 21/04/2026

MODALITÉS D'ACCÈS
Les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription : lieu et horaires. Selon l'origine géographique du groupe, le ou la responsable pédagogique peut adapter le lieu de la formation, dans la mesure du possible.
Notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de contacter notre référent handicap (par mail à formation@ardear-aura.fr) afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

TARIFS
Pour vivéa : 26 euros de l'heure. Si pas d'accès au fonds Vivea, merci de nous contacter

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Charlotte PENEL
charlotte.penel@addear69.org
Addear du Rhône

MENTIONS
Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

SATISFACTION : 92%
NOTE : Repas partagé (et non partagé) le midi, merci d'apporter assiette et couverts individuels

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Reflexion individuelle.
- Mise en commun et échange entre participant·es.
- L'intervenant de Scopela s'appuie sur l'expertise développée dans le réseau Pâtur'Ajuste et apporte des élements théoriques permettant d'analyser les pratiques décrites par les participant·es.
- Visite de terrain pour analyser les pratiques au regard des objectifs de l'éleveur accueillant.

MOYENS MATÉRIELS

Partage de la fiche technique développée par Scopela « Saisonnaliser sa conduite au pâturage »

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Tours de table
- Suivi téléphonique courant la saison de pâturage (printemps/été 2026)
- Fiche d'évaluation des acquis remplie par les stagiaires en fin de chaque journée, comprenant des questions sur les évolutions de pratiques que les stagiaires comptent ou ont pu mettre en oeuvre.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

ARDEAR Auvergne Rhône-Alpes. N° d'organisme de formation : 82420117742

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualicert

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
31/12/2026	Lieu et date à définir (à l\'automne)	PENEL Charlotte : animatrice à l'Addear 69 sur les thématiques liées à l'agriculture paysanne, ingénieure agronome. BOILLOT Maxime: formateur de Scopela, ingénieur agronome
28/04/2026	Ferme de la Luciole 69770 Rhône	PENEL Charlotte : animatrice à l'Addear 69 sur les thématiques liées à l'agriculture paysanne, ingénieure agronome. BOILLOT Maxime: formateur de Scopela, ingénieur agronome

THÈMES

Réfléchir à ses pratiques | Pratiques d\'élevage

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)